

Communiqué de presse

USAGES NUMERIQUES EN FRANCE

L'Arcep et l'Arcom publient la cinquième édition de leur référentiel commun des usages numériques

L'Arcep et l'Arcom publient la cinquième édition de leur référentiel commun des usages numériques. Cette nouvelle édition actualise et complète les données de référence sur les usages et pratiques du numérique en France.

Le référentiel des usages numériques, issu de la collaboration entre l'Arcep et l'Arcom au sein du « Pôle numérique commun », rassemble des éléments chiffrés notamment sur les déploiements des réseaux fixes et des réseaux mobiles, l'accès à internet, l'équipement des foyers, les usages internet et audiovisuels et l'empreinte environnementale du numérique.

Cette cinquième édition intègre de nouvelles thématiques telles que le temps passé sur les écrans et l'appréciation de ce temps par les utilisateurs, la perception de l'intelligence artificielle, les dernières tendances de consommation audio et vidéo. Sur le volet environnemental, le référentiel s'intéresse cette année à la durée de détention individuelle des smartphones et à la consommation électrique des téléviseurs. Il présente également, pour la première fois, une évaluation précise de l'impact environnemental des usages audiovisuels.

Très haut débit fixe et mobile : les déploiements et l'adoption des technologies fibre et 5G se poursuivent

Le référentiel 2025 souligne la progression continue des déploiements et des abonnements à la fibre optique. En dix ans, le nombre d'abonnements est passé de moins de 1 million à 24,4 millions fin 2024. Les déploiements dans les réseaux 5G en France se poursuivent également, ainsi que la croissance du nombre d'utilisateurs. A la fin de l'année 2024, 24,3 millions de cartes SIM sont actives sur les réseaux 5G, soit une progression de 10 millions de cartes SIM en un an.

Des individus toujours plus connectés et plus équipés pour des usages internet et audiovisuels qui se diversifient

En France, 94 % de la population utilise internet. Le trafic de données entrant vers les principaux fournisseurs d'accès à internet continue de croître (+ 8 % en un an au deuxième semestre 2023). Plus de la moitié du trafic provient de cinq grands acteurs (Netflix, Google, Akamai, Meta et Amazon).

En 2024, l'équipement privilégié pour se connecter à internet reste le smartphone et la croissance des usages mobiles (navigation sur internet, messagerie instantanée, téléphonie sur internet) se poursuit. En particulier, l'usage de l'intelligence artificielle générative s'est diffusé très rapidement dans la population. Alors que l'IA générative est apparue fin 2022 en France, un tiers de la population l'utilise en 2024 et cette proportion s'élève à 77 % chez les 18-24 ans. L'IA suscite toutefois des craintes : 62 % de la population considère qu'elle est une menace pour l'emploi.

Au total, les utilisateurs passent en moyenne 4 heures par jour sur leurs écrans pour leurs usages personnels, soit un quart de la journée éveillée. Interrogés sur leur perception du temps consacré aux écrans, 42 % des répondants estiment y passer trop de temps, et même beaucoup trop pour 19 % d'entre eux.

En 2024, le smartphone dépasse pour la première fois le téléviseur comme équipement permettant de visionner des vidéos (93 % des foyers équipés soit + 4 points en un an, contre respectivement 89 % et -0,6 point pour le téléviseur). L'équipement en smart TV continue de progresser, avec 54 % des foyers accédant à internet et équipés en téléviseur connecté (+1 point en un an).

Les chaînes de télévision linéaires gratuites demeurent les services vidéo les plus consommés : 80 % des Français les regardent au moins une fois par semaine, contre 53 % pour les services de vidéo par abonnement.

Toutefois, la baisse de la durée moyenne d'écoute des contenus vidéo se poursuit en 2024 (4 minutes par jour par rapport à 2023, à 4h23), et près de 50 % des Français regardent chaque semaine des émissions de télévision sur les réseaux sociaux ou les plateformes de partage de vidéos. Les canaux numériques sont de plus en plus consommés en complément des chaînes de télévision linéaires.

On observe une complémentarité similaire pour l'écoute de la radio ou de contenus audio (podcasts, musique, etc.) : si la radio en direct reste le service audio le plus utilisé, par 78 % des Français, désormais 49% d'entre eux consomment également des contenus sur les plateformes de streaming audio ou de partage de vidéos, et 36% sur les réseaux sociaux.

Une empreinte environnementale du numérique toujours plus forte

La croissance et la diversification des usages ont un impact sur l'empreinte environnementale du numérique. L'empreinte environnementale des opérateurs de centres de données croît fortement sur l'ensemble des indicateurs étudiés en 2023 (émissions de gaz à effet de serre, consommation électrique, consommation d'eau), et l'empreinte carbone des opérateurs télécoms augmente, portée par la croissance de la consommation électrique des réseaux mobiles.

Concernant les seuls usages audiovisuels, leurs émissions s'élevaient à 5,6 MtCO₂ eq en 2022, soit 0,9% de l'empreinte carbone totale de la France. Les terminaux représentent la majeure partie de cet impact. A horizon 2030, l'empreinte des usages audiovisuels pourrait progresser de 29% si les tendances actuelles se poursuivent. Des mesures alliant écoconception et sobriété permettraient à l'inverse de les réduire d'un tiers.

Documents associés :

- [Le référentiel commun des usages numériques Arcep-Arcom](#)
- [2025, les données clés du référentiel des usages numériques](#)

Le pôle numérique Arcep - Arcom

Le Pôle numérique Arcep – Arcom, créé en 2020, a pour but d'approfondir les analyses techniques, économiques et environnementales des marchés du numérique et d'accompagner les deux régulateurs dans la mise en œuvre de leurs missions dans le domaine du numérique.

Le référentiel des usages numériques constitue l'une des productions du Pôle Arcep – Arcom. Il vise à mettre à disposition du grand public des données de référence communes sur les usages du numérique. En agrégeant des données issues de différentes sources établies, il fournit notamment des éléments chiffrés et centralisés sur les déploiements des réseaux fixes et des réseaux mobiles, l'accès à internet, l'équipement des foyers, les usages internet et audiovisuels et l'empreinte environnementale du numérique.

Il est doté d'un programme de travail, et la convention signée le 2 mars 2020 entre les deux institutions prévoit une coordination alternée entre les deux institutions. Anne Yvrande-Billon, directrice Economie, marchés et numérique à l'Arcep, est coordonnatrice du pôle commun. Bruno Schmutz, Directeur des études, de l'économie et de la prospective à l'Arcom, est correspondant privilégié pour l'Arcom.

Pour en savoir plus :

- [Présentation du pôle numérique Arcep- Arcom sur le site de l'Arcep](#)
- [Présentation du pôle numérique Arcep- Arcom sur le site de l'Arcom](#)